

La Vérité sur l'avortement

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. A qui est destinée cette vidéo?.....	3
3. Au sommaire de cette vidéo:.....	3
4. Définition de l'avortement.....	3
5. Statistiques de l'avortement.....	3
6. Existe-t-il un moment où un embryon est 'non viable' ou 'sans capacité de soutenir la vie' ?.....	4
7. Cadre historique de l'avortement.....	5
Avortement et religions.....	5
L'avortement dans la serment Hippocrate (<i>Wikipedia, Le Serment Hippocrate</i>):.....	6
Les avortements clandestins / non sécurisés:.....	6
Exemple d'un pays dont la culture force les femmes a avorter clandestinement: la Birmanie.....	6
8. Cadre légal actuel de l'avortement.....	6
Exemple de la France et de la Belgique:.....	7
Lois sur l'avortement dans les pays d'Europe:.....	7
9. Quelle est la procédure pratique légale en France si vous désirez avorter?.....	7
10. Quelles sont les raisons émotionnelles de l'avortement.....	8
10. Quels sont les émotions de l'enfant?.....	9
11. Les émotions des parents par rapport aux fausses couches.....	9
12. L'effet du choix d'avorter sur la condition d'âme.....	9
13. Avortement en cas de viol:.....	10
14. Qui est responsable du choix l'avortement?.....	10
15. A propos des "droits" de la femme à disposer de son corps et à choisir.....	10
16. Comment se repentir quand on a eu un ou plusieurs avortements?.....	11
17. Groupes d'esprits influençant les femmes à avorter, et à ignorer leur conscience.....	11
18. Le déni des hommes de leur responsabilité dans l'avortement.....	11
19. Conseils pour les femmes qui hésitent à avorter.....	12
21. Fausses croyances communes autour de la conception, l'avortement et l'adoption.....	12

1. Introduction

- Présentation d'une petite partie de la vérité sur l'avortement dans le monde, et ce qui se produit en cas d'avortement au niveau des parents et de leurs émotions et responsabilité, mais aussi au niveau de l'enfant et de ses émotions, comment se repentir d'avoir avorté, et le meilleur choix possible pour les parents qui ont déjà avortés, se posent la question, ou sont sur le point d'avorter.
- Sujet très émotionnel et controversé, objet d'un débats parfois virulents et même très violents entre les personnes, souvent dans un contexte de grande détresse des parents, et aussi d'une longue histoire de lourdes condamnations pénales de l'avortement à la prison, voire à la peine de mort (ex. lapidation chez les juifs au premier siècle, ex. Marie-Louise Giroud qui aidé 27 femmes à avorter a été condamnée à la guillotine en 1943 pour crime contre la sûreté de l'Etat), et beaucoup de jugements et condamnations morales, surtout des religions. Mon intention n'est pas de juger quiconque, quel que soit votre choix, mais juste de partager de l'information pour vous aider à faire le meilleur choix possible en connaissance de cause.
- Informations partagées basées sur la vérité de Dieu sur le sujet, telle que partagée par AJ Miller, qui affirme être Jésus de la Bible, dans une interview du 18 avril 2012 sur l'avortement (lien vers les 2 vidéos ci-dessous) où il est interrogé par une femme, Barbara McNair, qui a connu 2 avortements, reçoit la visite de ses enfants avortés, et désire engager le processus de repentance. AJ Miller, qui affirme avoir vécu 2000 ans dans le monde spirituel, partage ce qui se passe pour le fœtus avorté, les vraies causes de l'avortement, le processus et repentance, et toutes sortes d'informations que vous ne trouverez nulle part ailleurs.
- Message à tous mes frères et soeurs qui ne croient pas en Dieu : je comprends très bien la raison, ayant été athée pendant la plus grande partie de ma vie. Donc, si vous êtes allergique au mot "Dieu", AJ Miller en parle en tant que notre Parent, mon invitation est de ne vous arrêter sur cela, de mettre le concept de 'Dieu' entre parenthèses, et de continuer à écouter. Je vous partage des informations de nature scientifique que vous pouvez les vérifier par vos propres recherches et expériences si vous le désirez. Je suis certain que dans le futur, la science les confirmera aussi, quand elle mettra les moyens pour étudier la vérité sur les émotions, et le monde spirituel.
- Que vous soyez athée ou religieux, je n'ai aucune attente à ce que vous croyez qu'AJ Miller est la réincarnation de Jésus, peu importe pour vous si c'est vrai, je vous invite à mettre de côté vos opinions personnelles, et à écouter pour le bien de nos **enfants innocents et pour toutes les personnes en détresse autour de vous et dans le monde.**
- Vous n'êtes bien-sûr pas obligés de me croire sur rien: je vous encourage à vérifier par vous-même par si vous n'êtes pas sûr qu'une information est vraie: 1) analyser si elle est logique et, 2) écouter votre conscience, étudier et expérimenter sur le sujet.
- Avant de continuer à visionner cette vidéo, je vous recommande, si vous ne l'avez pas déjà fait ou si vous ne vous rappelez plus bien, de voir ou revoir les vidéos des "Secrets de l'univers", notamment la partie concernant le processus d'incarnation, comment l'âme humaine s'incarne sur terre et la création des corps physiques et spirituels qui sont attachés à l'âme humaine. Ces vidéos sont disponibles avec sous-titrage en français sur cette chaîne (lien ci-dessous).

2. A qui est destinée cette vidéo?

- Toute personne ou couple dont la femme est enceinte, et qui s'interroge sur la bonne décision à prendre : avorter ou garder l'enfant, ou le donner à l'adoption;
- Toute personne qui envisage sérieusement d'avorter;
- Toute personne qui est consultée et exerce une influence sur le sujet : conseille, encourage, tente de persuader, ou même menace, sa partenaire, son amie, une personne proche de la famille, dans le sens d'avorter ou pas;
- Toute personne qui a déjà avorté ou subi une fausse couche dans sa vie;
- Toute personne qui pourrait être amenée à envisager un avortement, ou vivre une fausse couche dans le futur, soit toute femme en âge, ou bientôt, en âge, de procréer.
- Toute personne qui est sensible à la condition de souffrance et détresse des personnes et enfants dans ces situations très délicates;
- Toute personne du corps médical qui accompagne ou pratique l'IVG
- Toute personne travaillant dans une institution qui oeuvre à accompagner et guider les parents en détresse vers un choix entre garder l'enfant, l'IVG et donner à l'adoption, et à les aider après une IVG ou une adoption.
- Toute personne qui souhaite connaître la vérité sur le sujet de l'avortement.

3. Au sommaire de cette vidéo:

- Définition de l'avortement;
- Statistiques de l'avortement dans le monde et en France;
- Existe-t-il un moment où un fœtus est 'non viable' ou 'sans capacité de soutenir la vie' (processus de l'incarnation);
- Le cadre historique de l'avortement : avortement et religions, avortement dans le serment Hippocrate, les avortements clandestins / non sécurisés dans le monde;
- Le cadre légal de l'avortement dans le monde, les exemples de la France et de la Belgique,
- La procédure pratique pour avorter en France
- Raisons émotionnelles du choix d'avorter
- Quelles sont les émotions de l'enfant?
- Les émotions des parents par rapport aux fausses couches
- L'effet du choix d'avorter sur la condition d'âme
- L'avortement en cas de viol
- La responsabilité du choix de l'avortement
- A propos des "droits" de la femme à disposer de son corps et à choisir
- Comment se repentir quand on a eu un avortement?
- Groupes d'esprits influençant les femmes à avorter, et ignorer leur conscience
- Le déni des hommes de leur responsabilité dans l'avortement
- Conseils pour les femmes qui hésitent à avorter
- Fausses croyances communes autour de la conception, l'avortement et l'adoption

4. Définition de l'avortement

Dictionnaire:

Wikipedia : Interruption d'une gestation ou interruption prématurée de la grossesse

Webster: **Avant viabilité** du fœtus ou sa **capacité à soutenir la vie**

Soit Interruption Médicale de Grossesse (IMG), soit Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), soit avortement spontané (fausse couche avant 22 semaines ou 500gr).

Existe-t-il un moment où un fœtus est 'non viable' ou 'sans capacité de soutenir la vie'? Nous allons répondre à cette question. Mais avant cela, quel est l'ampleur du phénomène, regardons les statistiques mondiales de l'avortement.

5. Statistiques de l'avortement

Moyenne de **56 millions par an dans le monde de 2010 à 2014** (dont 45% clandestin) (OMS, février 2018).

*Selon Jésus (AJ Miller), ce chiffre est sous-estimé. Et, il y a, en plus de cela, plus de 150 millions d'avortements spontanés (ou fausses couches), des fécondations qui aboutissent à des échecs d'implantation de l'oeuf, soit **200 millions** d'enfants qui sont avortés chaque années avant de s'incarner. En effet, selon les statistiques, il y aurait 15 à 25% des grossesses qui se terminent en fausse couche spontanée (avant la 22ème semaine aménorrhée, et bien plus si on tient compte des fausses couches ultra-précoces. Donc, on arrive environ à ce chiffre en additionnant les avortements spontanés et volontaires.*

212.000 avortements en France en 2016 (Rapport de la Direction des études du ministère de la santé (Drees)). L'indice conjoncturel d'IVG – le nombre moyen d'IVG que peut connaître une femme dans sa vie – est de **0,52** en 2016, cela « ne signifie cependant pas qu'une femme sur deux aura une IVG au cours de sa vie, car un certain nombre de femmes seront concernées plusieurs fois au cours de leur vie féconde », explique la Drees. En 2011, 33 % des femmes ayant recouru à une IVG l'avaient déjà fait au moins une fois auparavant. Donc, ce sujet concerne tout le monde, car vous avez beaucoup de chance d'être concerné directement ou indirectement dans votre vie.

Prendre des contraceptifs n'est pas une garantie que cela fonctionne !

Selon le rapport du Drees, « Une grande partie des IVG ont lieu alors que la femme était sous contraceptif ». Cela montre une mauvaise adéquation entre les besoins et l'offre contraceptive ».

6. Existe-t-il un moment où un embryon est 'non viable' ou 'sans capacité de soutenir la vie' ?

Cela demande de répondre à la question: **que se passe-t-il à la conception? (et au moment de l'avortement pour le fœtus?)**. Je vous renvoie ici, aux 2 vidéos des Secrets de l'univers, et à celle sur la Vérité sur l'Âme humaine (description et lien ci-dessous) , et vous invite à les voir si vous ne l'avez pas encore fait, en particuliers les parties sur le **processus de création de l'âme humaine, et d'incarnation de l'âme humaine**:

“au moment de la conception, ou très peu de temps après, l'âme humaine, qui est bien vivante et sensible, mais n'a pas encore conscience d'elle-même (elle n'est pas encore individualisée), se connecte aux premières cellules qui vont se développer sous forme d'un embryon. A partir de cet instant, l'âme humaine dont l'énergie vitale est un cadeau qu'elle a reçue de Dieu, Son vrai parent, insuffle cette énergie vitale aux cellules du corps physique et du corps spirituel en cours de création.”

Maintenant, pour les personnes athées et non croyantes, je vous suggère de ne pas vous arrêter ici juste parce que vous avez une opinion différente, que vous ne croyez pas en Dieu en tant que Parent créateur de l'âme humaine) car la suite est très importante.

Dans cet état où elle vient tout juste de s'incarner, l'âme humaine est émotionnellement hyper sensible. Elle ressent toutes les émotions de la maman, et de son entourage. C'est, en fait, le moment où elle est la plus sensible et connectée aux émotions de la maman, et des parents et personnes qui sont proches de la maman. Donc, la réponse à la question est clairement : “Non, il n'existe pas de moment où un embryon ou fœtus est non viable et incapable de soutenir la vie, car l'âme insuffle naturellement l'énergie vitale naturellement aux cellules de l'embryon dès qu'elle s'y connecte. ”

Alors, vous me direz, mais **comment les fausses couches peuvent-elles se produire** dans cette situation? Ce sont les influences émotionnelles externes nocives (violences, colères, peurs, et toutes les émotions sans amour dans l'entourage du bébé) qui peuvent, lorsqu'elles sont extrêmes, agir comme un poison mortel sur l'enfant, à tel point que son âme n'est plus capable de soutenir la vie de l'embryon, et s'en détache, ce qui entraîne la mort du corps physique de l'enfant.

Nous verrons, plus tard, comment ces influences sont en lien avec des émotions sans amour de la maman en premier lieu, mais aussi souvent du papa qui souhaite que la maman avorte, et de toutes

les personnes proches qui influencent la maman dans sa vie et ses choix (ses parents, amis, etc), pendant les premiers temps de la grossesse.

Mais, le fait même que nous nous posions cette question sur le moment où la vie commence pour un nouvel enfant, est lié à **une fausse croyance largement répandue dans notre société que, "l'enfant est une entité physique"**.

Vérité = l'âme est le vrai enfant. Elle est connectée à l'organisme avant même qu'il ne soit un embryon, et est pleinement consciente émotionnellement dès le premier jour. L'homme est capable de tuer le corps physique, et l'âme ressent tout cela, et absorbe toutes ces expériences douloureuses comme la violence physique et émotionnelle extrême qu'on peut imaginer associée à un meurtre d'une personne. La douleur émotionnelle du rejet est la plus lourde, et comme nous le verrons plus tard, plus l'avortement a lieu tard, plus la douleur est grande, et l'enfant aura besoin de temps pour guérir son trauma du rejet absolu, et pouvoir se sentir un jour aimé.

7. Cadre historique de l'avortement

Pour comprendre le cadre légal actuel, nous devons connaître le cadre historique de **"comment la société a considéré l'avortement dans l'histoire de l'humanité?"**

Selon (*Wikipedia, le droit de l'avortement*), l'avortement a été, historiquement, en général, interdit, (banni, et même sévèrement jugé et condamné), surtout

1) pour des raisons historiques liées à des questions d'ordre morale:

- condamné par toutes les grandes religions

- interdit par le serment Hippocrate

2) pour éviter les risques pour la santé et la vie de la mère

En effet, lorsque les avortements sont interdits, ils se passent dans la clandestinité, et de nombreuses femmes en meurent. La solution a été, puisque les femmes avortent de toute manière, de le légaliser dans un cadre médicalisé, et plus sûr pour la santé de la femme.

Avortement et religions

Selon un point de vue global des religions, le corps de la femme est fécond et sa fécondité ne doit pas être entravée. Malgré le fait que l'avortement est un sujet de moins en moins tabou, il reste cependant pour toutes les religions un « pur et simple assassinat »:

- Christianisme: dès le premier instant de la conception, l'être humain est une personne en elle-même et sa vie est sacrée ; l'embryon possède alors les mêmes droits que tout Homme, dont le droit essentiel à la vie. "Tu ne tueras point".
- Islam: l'embryon est considéré comme un être vivant. C'est à partir de la fécondation, qu'il y a vie. Il est interdit d'avorter si le couple craint de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de cet enfant. En effet, il est mentionné dans le Qumran, chapitre 17 verset 32 : « Et ne tuez pas vos enfants, par peur de la pauvreté. C'est nous qui pourvoyons à leurs besoins et aux vôtres. Assurément, les tuer est un grand péché ».
- Judaïsme: le fœtus est considéré comme un être vivant à part entière, par conséquent l'avortement est perçu comme un infanticide.
- Bouddhisme : considère que la vie humaine commence dès la conception donc tuer un fœtus revient à tuer un être humain.

Je déplore la condamnation et le jugement par l'église, de ceux qui décident d'avorter, alors que les femmes qui avortent sont en détresse et souffrance mentale, tout comme ceux qui ont commis d'autres crimes, et ont besoin d'aide et de support de la société, et pas de jugement et de condamnation, peu importe la gravité de l'acte commis.

L'avortement dans le serment Hippocrate (Wikipedia, Le Serment Hippocrate):

“ je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif” Les avis divergent encore, car il existe plusieurs théories antiques du fœtus (du statut de l'embryon). La théorie dominante des textes hippocratiques est celle de l'union des semences paternelles et maternelles, où le fœtus croît sous l'harmonie du chaud (chaleur de la mère) et du froid (respiration de la mère). **Le fœtus est vivant dès sa conception.**

Pour comprendre la loi actuelle sur la légalisation de l'avortement, nous devons savoir que l'avortement, bien que condamné, se pratiquait clandestinement de tout temps, de manière non médicalisée, et qu'il y a un risque important pour la santé et même la vie des mères en cas d'avortement non sécurisé. Alors quelle est la situation dans le monde à ce niveau?

Les avortements clandestins / non sécurisés:

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de l'Institut Guttmacher publiée aujourd'hui dans la revue *The Lancet* (28 septembre 2017), 25 millions d'avortements non sécurisés (45% de l'ensemble des avortements) ont été pratiqués chaque année entre 2010 et 2014, ce qui a causé plus de 70.000 morts par an et 7 millions de femmes hospitalisées, dont 3 millions avec des complications (source OMS). La majorité des avortements non sécurisés, soit 97%, ont été pratiqués dans les pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Risques aggravés pour la santé et vie de la mère. Méthodes très dangereuses qui peuvent entraîner des blessures graves, des infections, hémorragies, la stérilité, voire la mort, par la pratique de techniques telles que (source: :

- s'enfoncer dans le vagin ou dans l'utérus, des objets pointus comme des tringles de rideaux, des aiguilles à tricoter, des baguettes et des tiges ;
- s'introduire des plantes ou du piment dans le vagin ou l'utérus, ou en avaler ;
- s'injecter dans le vagin et l'utérus, ou avaler des produits chimiques tels que des comprimés de permanganate, de l'eau de Javel, du crésyl, du DDT (un pesticide très dangereux), de la soude liquide, des détergents ou du pétrole ;
- avaler de grandes quantités de médicaments, comme par exemple de la nivaquine, de l'aspirine ou des antibiotiques ;
- se porter des coups sur le ventre, le bander très serré, se laisser tomber dans les escaliers, faire des exercices ou des danses très violents.

Exemple d'un pays dont la culture force les femmes à avorter clandestinement: la Birmanie

C'est l'héritage de la religion qui pousse les femmes à avorter clandestinement au risque de leur vie. Dans la Birmanie bouddhiste, beaucoup considèrent les femmes comme "perdues" si elles ont des rapports sexuels avant le mariage. L'interruption de grossesse est illégale sauf en cas de danger mortel pour la femme. Enfreindre la loi est puni de 3 à 10 ans de prison pour les médecins. La femme encourt théoriquement elle aussi une peine de prison, mais dans les faits les poursuites ne sont pas engagées.

Alors, examinons le cadre légal actuel qui est né dans un souci de protéger la santé des mères, de les informer, et de les aider à décider ce qu'elle souhaite pour elle-mêmes. Comme nous verrons plus tard, la législation omet de reconnaître et prendre en compte le libre arbitre de l'enfant qui n'est pas encore né.

8. Cadre légal actuel de l'avortement

L'avortement est autorisé dans un cadre légal dans de nombreux pays développés, surtout laïques, à partir des années 70 (Loi Veil de dépénalisation de l'avortement en 1974 en France, Loi Lallemand-Miechielsen en 1990 en Belgique), dans des cas précis (qui varient selon les pays), et seulement s'il est exécuté légalement par un médecin (médicalisé). Le statut de l'avortement varie entre illégal, légal

sauf sous certaines conditions, et illégal sauf dans certains cas (*Recensement de l'État des légalisations dans le monde du département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (ONU) publié en 2001*). Les cas sont:

- sauver la vie d'une femme
- préserver la santé physique
- préserver la santé mentale
- en cas de viol ou inceste
- en cas de déficience, maladie ou malformation grave du fœtus.

Dans 68 pays, c'est seulement si la vie de la mère est en danger : en clair, l'avortement est interdit (c'est le cas au Brésil, en Iran, en Indonésie ou au Soudan). Mais pour quatre d'entre eux, l'interdiction est totale sous aucune exception: Andorre, Malte, San Mario et le Nicaragua.

Les autres situations d'avortement, légales ou pas, sont:

- **raisons sociales et économiques (déficit de femmes** Asie, Chine, Inde, Afghanistan, Pakistan; **trafic de fœtus** en Géorgie, Ukraine). (Selon *Wikipédia, Le droit de l'avortement*), avortements sélectifs de millions de filles chaque année pour des questions d'honneur, de patrimoine familial ou de culte religieux. Beaucoup de célibataires dû au déficit de femmes en Asie.
- **eugénisme** (sélection génétique de l'espèce)

Exemple de la France et de la Belgique:

Pour être légale en France et en Belgique, l'IVG doit être pratiquée avant la 12e semaine depuis la conception (ou 14 semaines d'aménorrhée).

En Belgique, les conditions suivantes doivent être respectées :

- la femme doit présenter un état de détresse reconnu par un médecin (cet état n'est pas plus défini par la loi) ;
- l'interruption doit être pratiquée par un médecin ;
- des informations sur les alternatives possibles à l'avortement doivent être mises à disposition de la patiente ;
- un délai de 6 jours doit être respecté entre le premier contact et le jour de l'avortement.

Lois sur l'avortement dans les pays d'Europe:

Chaque pays de l'Union Européenne possède sa propre législation concernant l'avortement :

- **En Irlande, à Malte, à Chypre et en Pologne** l'IVG est illégale sauf en cas de danger de mort pour la mère, et en cas de viol ou d'anomalie chez le fœtus.
- **En Italie, au Portugal et en Slovénie**, l'IVG est autorisée jusqu'à 10 semaines.
- **En Allemagne, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie**, l'IVG est autorisée jusqu'à 12 semaines.
- **En Autriche et en Finlande**, l'IVG est autorisée jusqu'à 14 semaines.
- **En Suède**, l'IVG est autorisée jusqu'à 18 semaines.
- **Aux Pays-Bas**, l'IVG est autorisée jusqu'à 22 semaines.
- **En Angleterre**, l'IVG est autorisée jusqu'à 24 semaines.

9. Quelle est la procédure pratique légale en France si vous désirez avorter?

(*ETUDE – L'éternel tabou de l'IVG, Cultures et Croyances du 2 janvier 2013*) Le déroulement de l'IVG est scrupuleusement légalisé, étape par étape. En effet, **deux consultations médicales** sont nécessaires avant de pratiquer l'IVG avec un **délai de réflexion entre les deux consultations fixées à une semaine**. Cependant, pour les femmes étant près de la date limite, ce délai est réduit à 48 heures. Lors de la première consultation, sont présentées à la patiente **les différentes alternatives à**

l'IVG et notamment toutes les aides qui pourront lui être accordées si elle décide de garder le bébé. Il est également indispensable de prévoir un moyen de contraception à utiliser après l'IVG.

Pour les mineurs, un entretien psychologique et l'autorisation d'un adulte sont nécessaires. Il existe ensuite deux techniques pour pratiquer l'IVG : la technique médicamenteuse ou l'intervention chirurgicale:

- **La technique médicamenteuse** est privilégiée jusqu'à 7 semaines d'aménorrhées. Cette technique est autorisée depuis les années 1990. Elle consiste en la prise de trois comprimés de RU 486 en présence du médecin. Ce médicament est un anti progestatif, il bloque ainsi la progestérone, hormone indispensable à la poursuite de la grossesse. Puis 48 heures plus tard, la patiente doit prendre de la prostaglandine qui augmente les contractions de l'utérus et en favorise ainsi l'expulsion.

- Au-delà de 7 semaines de grossesse, on privilégie **l'intervention chirurgicale**. Le chirurgien pratique une dilatation cervicale puis il aspire le contenu de l'utérus à l'aide d'une canule d'aspiration. Il complète son intervention par la réalisation d'un curetage doux. Dans tous les cas, une consultation post-IVG est nécessaire pour vérifier la vacuité utérine et l'absence de complications. Évidemment, comme toute intervention chirurgicale, elle n'est pas dénuée de risques.

Risques:

Il y a les **risques d'infections**, les **risques hémorragiques**, et évidemment les **risques liés à l'anesthésie**. De plus, **l'IVG augmente le risque de grossesse extra-utérine pouvant être très dangereux pour les femmes**.

10. Quelles sont les raisons émotionnelles de l'avortement

1. Il existe des 100aines de raisons, et elles sont chacune uniques pour chaque personne.

Exemple 1: Menace de l'homme de quitter sa femme si elle n'avorte pas.

C'est un cas assez fréquent par lequel l'homme a une responsabilité importante dans le choix de la femme d'avorter, et la femme a plusieurs émotions en elle qui font qu'elle décide finalement d'avorter, alors qu'elle ne l'aurait sans doute pas fait, si l'homme était favorable à garder l'enfant.

- une émotion de sacrifier son ressenti personnel et son opinion au profit de celui de l'homme,
- une émotion par laquelle elle est prête à sacrifier la vie de l'enfant pour conserver sa relation, ce qui indique l'état addictif intense et la détresse dans laquelle elle se trouve, son insécurité et sa peur extrême de se retrouver seule avec un enfant, à un tel point, qu'elle ignore complètement la condition immoral et sans amour de l'homme

Exemple 2: Femme pratiquante ou vivant dans un environnement religieux, qui ne peut pas, selon la morale de l'église, prendre de moyens contraceptifs, et se sentant épuisée à son 6ème ou 7ème enfant, décide d'avorter dans la clandestinité.

Ici, la responsabilité de l'église est grande, et aussi de l'homme et de la femme qui suivent le choix immoral de l'église, au lieu de prendre des mesures contraceptives pour que la femme ne tombe plus enceinte. Il y a évidemment toutes sortes de peurs associées aux conséquences prétendument associées à désobéir aux recommandations de l'église (peur d'excommunication, de perdre ses amis, d'être condamné aux enfers, etc...).

Exemple 3: jeune filles aux études, qui n'avait pas prévu de tomber enceinte, et a peur de prendre la responsabilité de l'enfant pour diverses raisons émotionnelles qui peuvent être, par exemple : peur de ce que va dire son père qui ne voulait pas de son compagnon, peur de ne pas pouvoir continuer ses études et avoir un bon emploi (ses parents veulent qu'elle étudie), peur de ne pas subvenir à ses propres besoins financiers et à ceux de l'enfant, peur de ne pas être capable de s'occuper de l'enfant, pas de désir pour s'occuper d'un enfant, etc...

10. Quels sont les émotions de l'enfant?

L'enfant avorté par IVG ressent les pires émotions qu'un humain puissent expérimenter:

- rejet total
- absence totale d'amour et d'estime de soi
- incapable à se sentir aimé

La douleur diffère selon le moment de l'avortement:

- **pilule du lendemain:** l'enfant pleure 1 ou 2 semaines sans interruption, puis commence à se sentir aimé. Il n'a pas trop d'attachement aux parents car l'avortement s'est passé très tôt, et l'enfant n'a pas développé un attachement fort avec ses parents terrestres.

- **avortement à la 12ème semaine de grossesse:** l'enfant avorté pleure des mois, voire plus d'une année sans interruption, il est connecté aux parents terrestres, et après avoir évacuer son chagrin. Il doit ensuite apprendre à se déconnecter de ses parents terrestres, et cela lui prendra entre 3 et 4 ans avant de développer un sens d'amour de soi.

L'enfant est pris en charge par des infirmières et parents, qui sont plein d'amour pour lui pour l'accompagner dans sa guérison, généralement des personnes qui sont "un avec Dieu", c'est-à-dire des anges divins. L'enfant dort aussi beaucoup. Il est protégé, pour ne pas lui faire plus de mal, d'avoir des contact avec ses parents terrestres tant que ceux-ci n'ont pas un esprit de repentance.

Les enfants morts de fausses couches : ont généralement un peu moins de difficulté à développer de l'estime de soi, et se sentir aimé, après qu'ils meurent, car les parents n'ont pas désiré consciemment mettre fin à leur vie, le parent désirait généralement l'enfant, mais pour des raisons sans amour.

11. Les émotions des parents par rapport aux fausses couches

Les parents croient souvent, comme la société, que ce sont des raisons physiques qui créent les fausses couches, alors que la cause est une émotion nocive des parents pour l'enfant.

Exemple 1: la maman veut absolument un enfant pour se sentir une 'vraie' femme, sous la pression de sa famille et de la société. C'est une émotion égoïste qui est tellement nocive pour l'enfant que son âme n'arrive pas à garder le contact avec le corps physique qui meurt.

Exemple 2: le mari veut absolument un garçon, et la femme a peur d'avoir une fille et de décevoir son mari. Le bébé est une fille, sent la terreur de sa mère, le rejet du père, se sent complètement rejetée, et meurt.

Exemple 3: la mère ressent la haine de son mari qui la traite mal, et a un enfant mâle. Le bébé mâle se sent complètement mal-aimé et rejeté, et meurt.

12. L'effet du choix d'avorter sur la condition d'âme

Si la personne choisit par elle-même, sans influence de personne d'autre que ses propres fausses croyances, elle se trouve déjà dans une condition d'âme d'un meurtrier.

Mais ce qui se passe en général, est que la personne est influencée par la société, la famille, les amis, les conseillers, le milieu médical, et un grand groupe d'esprits qui encouragent l'avortement. Donc, par ces influences, elle va dégrader sa condition à celle d'un meurtrier, par le seul choix d'avorter.

Les personnes qui ont décidé d'un avortement, de leur propre responsabilité, à moins qu'elles aient libéré ces émotions dans leur vie sur terre, ce qui est assez rare, arrivent généralement dans le monde spirituel dans une condition d'âme très sombre, similaire à celle d'un meurtrier, au yeux de Dieu, car Dieu traite la valeur de toute vie de manière précieuse et égale.

Beaucoup restent attachés à la terre, et continuent à influencer ou aider les femmes en situation de détresse ou d'avortement, et continuent à dégrader leur condition, au lieu de rejoindre le monde spirituel.

Bien-sûr, chaque cas est différent, selon la part de responsabilité dans le choix d'avorter, et selon les émotions qui créent l'avortement spontané (ou le parent désire l'enfant, mais sans amour ressenti par l'enfant)

Cependant, si elles ont la condition d'âme d'un meurtrier, tout comme un meurtrier, elles peuvent corriger ce qu'elles ont commis. Elles ont la possibilité de prendre conscience de leur erreur, et de se repentir avant d'arriver dans le monde spirituel.

Dans la réalité, du fait du manque d'information sur la vérité de l'avortement, et des pressions de la société, elles font rarement ce choix. En conséquence, elles restent souvent, après leur mort, attachées à la terre ou dans le monde spirituel, dans une terrible souffrance pendant de nombreuses années, des dizaines voire des centaines d'années, avant d'en comprendre la raison, et de commencer à se repentir pour progresser, et sortir des enfers.

Personne n'est jamais condamné pour l'éternité pour une erreur commise. Pour améliorer leur condition, elles doivent reconnaître le délit, sortir du déni, et désirer se repentir, réparer en trouvant et libérant la cause émotionnelle pour laquelle elles ont choisi d'avorter. J'y reviendrai plus tard dans "comment se repentir quand on a avorté?"

13. Avortement en cas de viol:

La maman oublie que l'enfant n'est pas responsable d'être né d'un viol.

Si la mère ne supporte pas d'avoir l'enfant né d'un viol, le mieux est de donner l'enfant à l'adoption plutôt que de le tuer.

14. Qui est responsable du choix l'avortement?

Il y a tous les cas:

- Homme 100% responsable en forçant la femme à avorter par la force et la violence
- Femme 100% qui avorte en cachette sans en informer l'homme
- Tous les cas intermédiaires à responsabilité partagée, y compris celle de ceux qui influencent la décision, vivants ou esprits.

La responsabilité est toute différente si on décide d'avorter et on commet l'acte, et si on envisage d'avorter, mais décide de ne pas le faire.

15. A propos des "droits" de la femme à disposer de son corps et à choisir

Croyance de nombreuses femmes : "j'ai le droit à disposer de mon corps, comme je le souhaite, libre arbitre, le droit d'avorter."

D'autres, anti-avortement, parlent de "droit à la vie".

Vérité: nous avons tous reçu le cadeau du libre arbitre, c'est un cadeau, pas un droit. C'est un don de Dieu aux parents, mais aussi à l'enfant, à chaque humain. Du coup, on oublie que l'enfant a aussi reçu le libre arbitre, et les parents n'ont pas le 'droit' de prendre ce cadeau donné par Dieu. Ils ont bien-sûr le libre arbitre de leur faire, si c'est ce qu'ils choisissent, mais c'est un geste égoïste, sans amour, qui va créer de la douleur dans leur vie, et pour leur enfant. Si j'aime mon enfant, même si je ne veux pas le garder, je le traite à égalité avec moi. Je ne sacrifie pas sa vie au profit de la mienne. Je cherche une solution alternative.

Jugement et condamnation: maintenant, celui qui juge et condamne le geste d'une femme qui avorte, ou d'un homme en faveur de l'avortement, manque aussi d'amour et de compassion.

Nous avons besoin d'information, de vérité et d'amour, pour prendre notre décision et assumer nos responsabilités en connaissance de cause.

16. Comment se repentir quand on a eu un ou plusieurs avortements?

Esprit de vouloir prendre conscience et réparer les dégâts causés, et ensuite d'identifier et retirer émotionnellement la cause.

Écrire :

- toutes les raisons pour lesquelles j'ai décidé d'avorter,
- tout ce dont j'avais peur:
- pourquoi j'ai fini par faire ce choix?

Il y a des émotions connectées à chaque raison que j'écris, qui sont liées:

- à mon enfance
- à mon système de croyance
- à mon éducation / éducation religieuse
- etc...

Je dois :

- découvrir la vérité et l'amour sur le sujet de la vie, et de l'incarnation de l'âme, plutôt que rester dans le déni et continuer à justifier mes mensonges et erreurs
- pleurer toutes les émotions douloureuses / fausses croyances afin de libérer les raisons pour lesquelles j'ai avorté.

Quand j'ai fait cela, je ressens la naissance d'un désir nouveau de me connecter et d'avoir une relation avec l'enfant avorté.

17. Groupes d'esprits influençant les femmes à avorter, et à ignorer leur conscience

De nombreuses personnes ayant avorté durant leur vie, passent et restent accrochés à la terre après leur mort, essayant de rassurer et influencer les femmes pour qu'elles ne ressentent pas leur chagrin et responsabilité, car ces esprits veulent éviter leur propre responsabilité et chagrin.

Certaines femmes racontent que quand elles commencent à ressentir du chagrin et des remords par rapport à leur avortement, elles reçoivent de belles images de leur enfant nageant en plein bonheur dans le monde spirituel. Et cela les aide à justifier que c'est finalement mieux pour leur enfant. La réalité est que cela évite aux femmes de prendre la responsabilité de leur acte, et d'engager le processus de repentance, et c'est un acte très très sombre accompli par ces groupes d'esprits. C'est un gros problème sur terre, qui ne fait que s'aggraver, puisque le nombre d'avortement augmente de 200 millions par an, et de plus en plus de parents passent dans cette condition de meurtrier, dans le déni total, dans le monde spirituel.

La vérité: Influence négative énorme de jeunes filles sur terre en position de détresse, vers un choix d'avortement, par ces groupes de femmes attachés à la terre de plus en plus larges et influents, alors que ces jeunes filles choisiraient souvent de ne pas avorter, sans cette influence. Très triste et grave, car de plus en plus de femmes passent dans cette condition, et influencent d'autres femmes sur terre à avorter. Dans le passé, les hommes étaient souvent responsables d'avortements de leurs enfants, et, aujourd'hui la tendance est inversée.

18. Le déni des hommes de leur responsabilité dans l'avortement

Le déni, particulièrement fréquent chez les hommes de leur responsabilité dans le meurtre des enfants en forçant leur femme à avorter, est souvent beaucoup plus profond, et de ce fait, beaucoup

d'hommes, restent des centaines, voire des milliers d'année, en rage dans les basses sphères du monde spirituel, sans comprendre pourquoi ils se trouvent là, pensant qu'ils ont eu des vies morales et vertueuses, avant de réaliser que la raison est leur responsabilité dans le meurtre d'un ou de plusieurs enfants. Ensuite, ils progressent souvent rapidement vers de plus hautes sphères, car c'est la cause principale de leur stagnation dans les enfers.

19. Conseils pour les femmes qui hésitent à avorter

Quel que soit votre situation, si vous n'êtes pas en mesure de vous occuper et d'aimer l'enfant qui arrive, pensez à lui aussi, et si vous ne souhaitez pas le garder mais lui donner la chance de connaître un foyer qui l'aime, accouchez et donnez votre enfant à l'adoption (film Juno).

Écoutez votre conscience et résistez à la pression, au jugement de la société d'une femme qui donne un enfant à adopter, et encourage le meurtre d'enfant à la place.

Toute personne qui vous juge ou condamne votre choix, n'est pas un ami, ne vous aime pas, et est une influence négative dans votre vie.

Beaucoup de femmes seules, de couples hétéro et homosexuels adoreraient avoir un enfant et ne peuvent pas. L'adoption est rendue tellement difficile du fait de cette émotion "**qu'une mère est indigne si elle donne son enfant**", et les fausses croyances, que "**l'enfant risque de se sentir abandonné et malheureux**" dans ce cas. Rien n'est plus loin de la vérité, si l'enfant atterrit dans un foyer avec des parents qui le chérissent tendrement.

C'est un geste plein d'amour de donner son enfant à une famille d'accueil qui l'adore, lorsqu'il y a tant de pression de la société à ne pas le faire. Et Dieu nous le confirme, par la joie dans notre conscience.

Si vous n'êtes pas en mesure de donner l'amour que l'enfant mérite, au lieu d'avorter, et de devenir un meurtrier avec toute la douleur que cela crée pour l'enfant et pour vous, choisissez de faire un acte noble et plein d'amour, pour vous et pour votre enfant, qui est l'enfant de Dieu en réalité, même au risque vous faire juger et calomnier par la société et vos proches. Chapeau bas.

Je prie pour toutes les femmes et les hommes qu'ils prennent conscience de la réalité partagée dans cette vidéo, et que nous cessions d'éliminer 200 millions d'enfants chaque année. Merci de partager le message de cette vidéo autour de vous, à tous ceux et celles que vous aimez.

21. Fausses croyances communes autour de la conception, l'avortement et l'adoption

Erreur 1:

"l'embryon n'est pas une personne, le bébé n'est pas encore viable"

Vérité: l'âme de l'enfant se connecte à la conception

Erreur 2:

- Les moyens contraceptifs sont la solution pour éviter la conception d'enfant.

Vérité: beaucoup de conceptions ont lieu avec des parents qui se protègent.

Erreur 3:

- Les parents ne doivent jamais utiliser de contraceptifs qui vont contre la nature (religion)

Vérités:

- Tous les moyens contraceptifs sont néfastes à l'homme (et pas naturels) dans une certaine mesure variable selon les cas. Cependant, dans la condition actuelle des hommes, il est moins dommageable de ne pas concevoir un enfant, que de le concevoir et de le tuer en avortant.

- La contraception est une création de l'homme pour traiter les effets de causes émotionnelles profondes, ces émotions qui font que des personnes sont prêtes à concevoir un enfant sans amour entre-eux et pour l'enfant, pour des raisons addictives, et donc sans désir de le garder et d'en prendre soin.

- La contraception n'est pas nécessaire dans une condition d'amour. Dans l'état d'amour pur conçu par Dieu pour Ses enfants (état de l'âme avant l'incarnation), la femme est naturellement stérile, sans ovulation, sauf quand elle se trouve dans une relation avec son âme jumelle, lorsqu'ils désirent tous les 2 concevoir et aimer un enfant. Et l'homme est aussi incapable d'avoir une relation sexuelle, et même du désir, et ne peut pas concevoir un enfant, que s'il se trouve dans une relation aimante avec son âme jumelle, lorsqu'ils désirent un enfant. (Ce n'est pas la condition actuelle de l'humanité, d'où l'usage de contraceptifs qui est un moindre mal) .

Erreur 4:

"les parents biologiques sont les vrais parents de l'enfant." L'enfant leur appartient, et ils ont le droit et devoir de veiller sur lui (même de décider de sa vie). Fausse croyance qui met la pression sur les parents, et génère peur et jugement. Émotion égoïste où le parent lie sa valeur propre au fait d'être parent "avoir un enfant". Cette émotion crée beaucoup de blessures chez l'enfant, mais aussi des peurs et problèmes au niveau des familles d'accueil qui ont peur de "perdre" l'enfant si la mère change d'avis. Il n'y a pas de considération et d'amour pour l'enfant.

Vérité:

L'enfant est créé, appartient, et se trouve sous la responsabilité de Dieu qui a créé tout l'univers et ses lois, pour le plus grand bien et la plus grande sécurité de chaque enfant. Les parents sont juste des gardiens, s'ils le désirent. D'autres peuvent le désirer plus que nous quand une grossesse arrive de manière imprévue, ou sans amour, comme c'est souvent le cas. L'enfant mérite des gardiens qui l'aiment, et a besoin de gardiens qui l'aiment pour grandir heureux. Les parents biologiques sont juste des gardiens qui ont, à la naissance, une relation profonde de 9 mois (souvent traumatique pour l'enfant) avec l'enfant. Si j'aime l'enfant, je souhaite son bonheur, peu importe qu'il soit avec ou sans moi. La seule vraie responsabilité des parents est de **décider s'il souhaitent prendre soin et donner leur amour à l'enfant, et sinon, de trouver des parents, gardiens, qui souhaitent le faire, pour le bien de l'enfant.**

Erreur 5:

Donner l'enfant à l'adoption est un abandon de l'enfant, tandis que l'IVG ne l'est pas.

Vérité:

Donner l'enfant à l'adoption, est un cadeau d'amour d'offrir à l'enfant des gardiens qui l'aiment, plutôt que de le tuer, ou de la garder alors qu'on ne veut pas s'en occuper (les parents biologiques pas prêts à le garder). Le manque d'amour crée les blessures chez l'enfant, que ce soit des parents biologiques ou adoptifs.

Si on aime l'enfant, on pense avant tout au bonheur de l'enfant, pas à notre désir égoïste de le garder près de nous, mais à combien il est heureux d'être auprès de nous, ou d'autres gardiens qu'il aime.

Dans certaines adoptions sous "x" pratiquées en France, il y a souvent une déchirure et grande détresse pour la mère, et parfois des séquelles d'abandon pour l'enfant. Dans les adoptions ouvertes où les parents choisissent les parents adoptifs pour leur enfant, tout est transparent et plus doux pour toutes les parties. L'enfant a des contacts réguliers avec ses parents biologiques s'il le souhaite, et les familles sont en contact. Cela se passe généralement très bien.

Suite dans la vidéo : la vérité sur l'adoption.